

A.M.A.P-D

bulletin d'adhésion 2024



Charte de l'A.M.A.P-D (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne en Dracénie)
A lire et télécharger sur le site <http://www.amapd.org>

Rappels de règles importantes : *Engagement contractuel et moral :* Les consommateurs s'engagent financièrement sur une saison complète ; ils doivent s'impliquer dans la vie de l'A.M.A.P-D, dans la mesure de leurs disponibilités, notamment en assurant des tâches de permanence lors des distributions des paniers.

Les consommateurs s'engagent à respecter les règles de stationnement et à n'utiliser que les parkings de L'Usine de La Redonne (en haut du bâtiment)



Bulletin d'adhésion à l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne de Dracénie Année 2024

En adhérant à l'Association, je m'engage à respecter sa charte et ses statuts dont j'ai pris connaissance.

NOM : Prénom :

Adresse : C.P : Ville :

Tél : Adresse électronique :

Montant de la cotisation : deux possibilités de montant :

Je choisis de payer la cotisation minimum de **20 euros**

OU

Pour aider nos producteurs nous faisons appel à votre générosité dans nos valeurs partagées ; je choisis de payer la cotisation de soutien (à partir de **25 euros**), **dont je choisis le montant :** €

Signature :

(Précédée de la mention lu et approuvé)

Règlement par chèque à l'ordre de l'AMAPD

en espèces

virement à l'ordre de l'AMAPD IBAN : FR76 1910 6000 1043 6890 7847 944

Facultatif : Il vous est également possible d'adhérer à des associations amies ; contactez un animateur de l'AMAP (paiements séparés obligatoires)

J'adhère également à Colibri83 (réseau local « Terre et Humanisme » - <http://www.colibris83.net/dracenie>) : 10 €